



Augmentation de prime d'assurance moto

Par **dova**, le **21/05/2008** à **00:08**

Bonjour
je suis assuré depuis 2 ans pour un scooter dans la même compagnie que mon assurance auto (je suis au maximum de bonus)
le tarif est passé de 239€ la première année à 345€ pour cette année et cela sans aucun avertissement ! est ce légal ?
Par ailleurs malgré ma demande l'assureur refuse de m'assurer tout risques pretextant que c'est ce qui se pratique en Martinique, je suis donc sur la garantie minimum
merci d'avance pour votre aide

Par **alixsonn**, le **21/05/2008** à **15:39**

Y a t-il eu un sinistre déclaré ? Si la réponse est non, tu peux demander la résiliation pour augmentation de tarif.
Cette demande de résiliation doit être envoyée dans les 30 jours après réception de l'appel de cotisation et la résiliation prend effet 30 jours après l'envoi de la demande de résiliation (faire la demande de résil en lettre recommandée avec avis de réception).
Je ne pense pas que le fait d'être en Martinique oblige les propriétaires de scooter à s'assurer uniquement au tiers. il faut aller voir les autres compagnies d'assurances.
Bonne continuation et bonjour à la Martinique !
Ahhhhhh la Martinique, le soleil, la chaleur..... ben oui ça change d'ici (hier matin 7°, brrrrrr)

Par **dova**, le **30/05/2008** à **04:59**

pas de sinistre responsable juste un 4x4 qui a couché mon scooter en stationnement pour ce qui est de l'assurance au tiers en Martinique je sais pas si c'est légale mais c'est ce que font les assurances ici et pour assurer un 2 roues c'est la galère les assurances répondent

systematiquement non pour assurer le miens j'ai assuré ma voiture ma maison et un magasin et là c'est passé (mon ancien assureur ayant déjà tous les contrats n'a pas voulu assurer mon scooter , alors il a tout perdu!)rnmais je confirme ils ne veulent pas des deux roues la réponse de mon assureur actuel pour cette augmentation c'est que la direction agit ainsi pour dissuader les deux roues, mais après mes menaces de changer d'assurance ils ont finalement accepter de résilier mon contrat et de m'en faire un nouveau 80€ environ mois cher et même si cela reste plus cher que le contrat d'il y a 2 ans j'ai accepté !rnc'est que je veux pas rouler sans assurance comme beaucoup de moos ici !